

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2022

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE :

D'APPROUVER le choix de la commission concernant les travaux de voirie pour 2022, à savoir :

- **Pour Le Lotissement des Bardolières** : reprise des caniveaux et de la couche de roulement
L'entreprise EUROVIA pour un montant de **23 200.00 € HT soit 27 840.00 € TTC**
- **Pour la rue du Val** : reprise des caniveaux CC1 et changement des grilles
L'entreprise EUROVIA pour un montant de **5 770.00 € HT soit 6 924.00 € TTC**
- **Pour le PATA** :
L'entreprise EUROVIA pour un montant de **27 125.00 € HT soit 32 550.00 € TTC**



Madame le Maire explique que les travaux de voirie prévus rue du Château d'eau et rue des Monteaux sont reportés. En effet, la nécessité d'intervenir sur le mur de l'ancien cimetière de Bray, sur la toiture de l'église de Saint Aignan et sur le clocher de l'église de Bray qui oblige la mise en place immédiate d'une protection impose de faire des choix pour impacter le moins possible la situation budgétaire de la commune.

DE FIXER les nouveaux montants des loyers mensuels conformément à l'indice de référence des loyers connu au 1^{er} trimestre 2022 (133.93), à savoir **2.48 %**

- **à partir du 1^{er} juillet 2022** pour la location gérance café et le Logement 12, rue du Val
- **à partir du 1^{er} août 2022** pour la location des murs café/épicerie

DE MODIFIER le montant du loyer mensuel de la Maison de Santé suite au départ de la podologue au 18 juin 2022.

POINT SUR LES TRAVAUX

Requalification réseau eaux pluviales Etang du Menneroy : Travaux terminés, réception le 9/05. Des analyses d'eau vont être réalisées à 3 points. Réouverture aux pêcheurs et aux palmeurs sans accès côté travaux.

Aménagement chemin piéton le long de la RD 952 : Début des travaux prévus le 15/06/2022 (congés de 15 jours en aout). Les riverains seront prévenus.

Ecole : Réunion de démarrage avec l'AMO ASCISTE faite LE 21/02. Il y a lieu de faire faire un relevé topographique : ASCISTE nous a communiqué le cahier des charges et nous allons contacter 4 géomètres.

Aménagement parking : RD + SNCF : des entretiens et négociations sont en cours.

Boulangerie : les travaux suivent leur cours et sont en bonne voie.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Sylvie VALESI FANON dresse un compte rendu de l'opération « collecte des déchets » avec le conseil municipal enfant : une bonne participation. Le prochain projet s'articule sur la plantation de plantes aromatiques à l'école de Saint Aignan. Edwige MAATOF annonce la Fête de la musique : le 21/06 à Saint Aignan et le 25/06 à Bray.

Madame le Maire Informe :

Le recrutement d'un saisonnier au service technique pour le mois de juillet : Rémi SQUIBAN.

La place pour août est toujours disponible.

La course cycliste sur Bray le 26 mai, Patricia et Bernard sont présents.

Un spectacle de danse payant organisé par la Communauté de Communes à la salle polyvalente de Bray le 28 mai.

La kermesse de l'école à Saint Aignan le 18 juin.

La Fête du Bois aura lieu les 3 et 4 septembre 2022 sur la commune de Les Bordes, il est lancé un appel aux bénévoles.